

# CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 septembre 2023 à 19h00

## PROCÈS-VERBAL



**CHAVAGNES**  
EN PAILERS

[www.chavagnes-en-pailers.fr](http://www.chavagnes-en-pailers.fr)

# Sommaire

1) VISITE SUR SITE DES PROJETS EN COURS OU ACHEVES (PLAINE DES SPORTS / CENTRE-BOURG) .....	3
2) BILAN DES ANIMATIONS ESTIVALES ET PROJECTION SUR LES ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE .....	3
3) QUINZAINE THEMATIQUE DE SENSIBILISATION A L'INTIMIDATION ET AU HARCELEMENT.....	3
4) PROJET D'AMENAGEMENT URBAIN PRIVE DANS LE SECTEUR DE L'ANJOUINIERE.....	4
5) MARCHE DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE J. DE SUZANNET : VALIDATION DU DCE....	4
6) AVIS SUR DOSSIER ICPE VST .....	5
7) DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET LOCATIONS DIVERSES.....	6
8) ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES – BUDGET COMMUNAL .....	6
9) SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES BAMBINOUS ».....	7
10) INFORMATION CONCERNANT L'EXERCICE DES DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE.....	7
11) QUESTIONS DIVERSES.....	7

L'an deux-mille-vingt-trois, le 11 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Chavagnes-en-Paillers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 19h00 sous la présidence de M. Eric SALAÛN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

Présents : Mmes et MM. ARNAUD Guillaume, BAUDU Stéphane, BEGAUD Laura, BOISSON Jean-Emmanuel, BORDRON Jean-François, BORDRON Nadia, BROCHARD Alexandre, CAREIL Marie-Thérèse, DURET Frédéric, FRADIN Camille, GILBERT Jocelyne, HUVELIN Jean-Marie, JULIEN Fabrice, LAMI Céline, LARDIÈRE Monique, MAINGOURD Philippe, MARTINEAU Jean-Bernard, MICHAUD Annie, RAVON Nicolas, SADET Marie-Paule, SALAÛN Éric, SALAÛN Paul, SIREAU Sandrine et VALIN Stéphanie.

Excusés et pouvoirs : BILLAUD Xavier à SIREAU Sandrine et BRETAUDEAU Flavie à VALIN Stéphanie.

Mme CAREIL Marie-Thérèse est désignée secrétaire de séance.

M. Luc FERCHAUD, Directeur Général des Services et Mme Hélène PEROCHEAU, service administratif, sont également présents.

## **1) Visite sur site des projets en cours ou achevés (Plaine des Sports / centre-bourg)**

---

Pour démarrer la séance de rentrée du Conseil municipal, les élus se sont donnés rendez-vous à la Plaine des Sports pour voir l'avancée des travaux de la zone de loisirs intergénérationnelle. Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois de novembre, avec la livraison du pumptrack.

De retour dans le centre-bourg, cela s'est poursuivi par une visite des travaux quasiment achevés de l'église et de la place nouvellement aménagée. L'inauguration pour ces travaux est prévue le samedi 18 novembre 2023.

## **2) Bilan des animations estivales et projection sur les animations de fin d'année**

---

La commune a été animée par plusieurs rendez-vous festifs ou culturels tout au long de l'été : théâtre régional des Pays de la Loire, sardinade, festival Bell'Arte, soirée contée, jazz à la Déderie. Les propositions faites par les différentes associations, la commune et la communauté de communes ont su rencontrer leur public et cela a permis de proposer aux habitants un choix variés d'animations estivales.

Dans cette continuité, la programmation culturelle prévue pour cette fin d'année 2023 a été présentée au Conseil municipal, de même que les animations envisagées à la Bibliothèque. L'événement de la rentrée culturelle est la pièce de théâtre « Une semaine... pas plus » qui se jouera le 29 septembre à 20h à l'espace Molière, et à l'issue de laquelle le programme culturel de l'année 2023/2024 sera présenté dans sa globalité (*éléments détaillés à retrouver dans le dossier spécial et dans les pages bibliothèque du Trait d'Union*).

## **3) Quinzaine thématique de sensibilisation à l'intimidation et au harcèlement**

---

La commune, en collaboration avec les 2 écoles élémentaires (Jules Verne et Nazareth) et l'association « Les P'tits Loups » assurant la mission d'accueil périscolaire et garderie, a décidé, dans le cadre du PEDT (Projet éducatif territorial), de créer une quinzaine thématique autour du harcèlement et de l'intimidation des enfants et qui se déroulera du 2 au 13 octobre prochain.

Le but est de sensibiliser chacun, petits et grands, à la définition de ces notions et d'outiller les enfants et les parents face à ces problématiques.

Plusieurs RDV seront proposés durant cette quinzaine pour tous les publics.

Le budget est estimé à environ 8 000 €, pour lequel des demandes de subventions ont été formulées auprès de différents partenaires (CAF, MSA, Conseil départemental).

## 4) **Projet d'aménagement urbain privé dans le secteur de l'Anjouinière**

---

L'aménagement du quartier situé Chemin de l'Anjouinière, dans la continuité du développement du lotissement communal Les Figuiers, fait actuellement l'objet d'un projet d'aménagement porté par un opérateur privé. L'opération est actuellement au stade d'étude.

Cette opération comporterait la réalisation de 15 à 20 terrains à bâtir ainsi qu'un programme de 25 logements groupés, dans le cadre d'un partenariat avec un bailleur social.

Ce projet tend à répondre aux enjeux de densification et de respect de l'environnement dans lequel il s'inscrit tout en portant une attention particulière à l'intégration du projet au sein des quartiers existants ou à venir.



## 5) **Marché de travaux pour l'aménagement de la rue Jean de Suzannet : validation du DCE**

---

Dans la continuité des aménagements réalisés à la Plaine des Sports pour la sécurisation et le développement des mobilités douces, une étude d'aménagement a été réalisée sur la Rue Jean de Suzannet entre la Plaine des Sports et le carrefour avec la RD6.

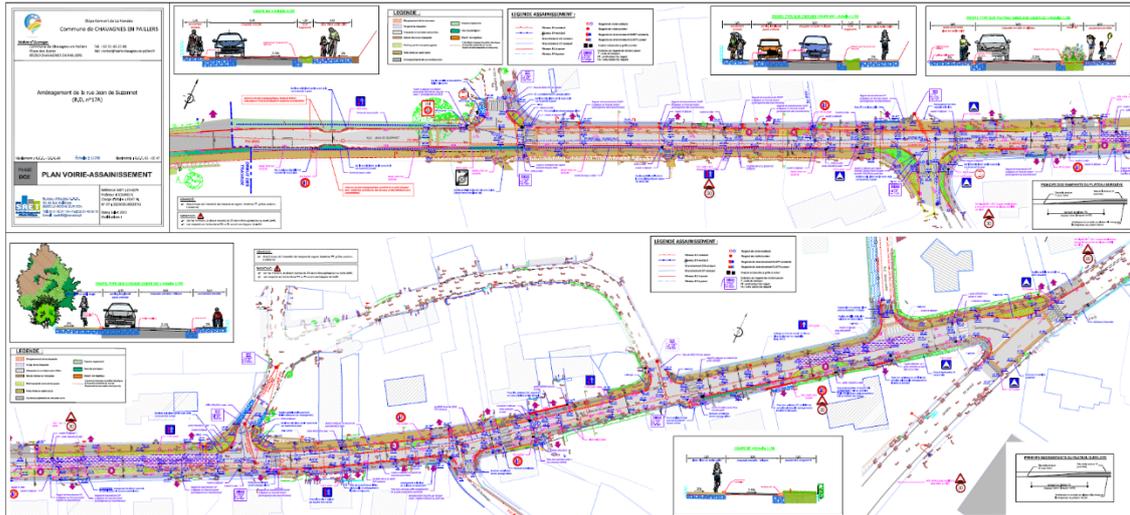
Il s'agit de poursuivre la continuité de la voie mixte vélo/piétons déjà réalisé dans le secteur de la Plaine des Sports pour rejoindre le centre-bourg et la voie mixte de la rue Sainte-Marie pour relier le secteur des écoles.

Afin de limiter la vitesse sur cette longue rue, plusieurs aménagements ont été prévus dont 2 plateaux (carrefour avec la rue Gabriel Foucaud et carrefour avec la RD6) et 6 écluses permettant d'alterner les priorités de passage des véhicules dans les 2 sens de circulation alternativement.

Dans le cadre de cet aménagement, l'accent a aussi été mis sur l'infiltration des eaux pluviales avec la présence de stationnements enherbés et la création de noues pour collecter les eaux pluviales en surface sur une partie de la voie.

Le montant estimatif des travaux dans le cadre du dossier de consultation des entreprises est de 465 000 € HT, répartis en 2 lots distincts : un lot VRD et un lot espaces verts.

La consultation des entreprises pourrait intervenir dans le courant du mois de septembre pour débiter les travaux en cette fin d'année 2023. Les critères d'analyse pour le choix des offres sont les suivants : le prix (50 %), la valeur technique de l'offre (40 %) et la prise en compte des enjeux environnementaux (10 %).



Suite à cette présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le dossier de consultation des entreprises sur la base de éléments présentés ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer les marchés à l'issue de cette procédure ;
- DIT que les crédits pour réaliser ces travaux sont prévu dans l'autorisation de programme n°2023-01.



2023\_054 Avis sur le  
Dossier ICPE VST.doc

## 6) Avis sur dossier ICPE VST

En exécution de l'arrête préfectoral n° 2023-DCPATE-292 du 31 juillet 2023 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande de la SA VST concernant l'enregistrement d'une plateforme de stockage à Chavagnes-en Paillers est soumise à consultation du public du 28 août au 22 septembre 2023 inclus.

Le Conseil municipal est également invité à émettre un avis sur ce projet de plateforme de stockage situé dans la Zone d'Activité de la Promenade.

Les conseillers municipaux ont été destinataires, avec la notice de présentation du conseil, du lien internet vers le dossier ICPE et M. le Maire a procédé à sa présentation lors de la réunion de conseil.



Suite à cette présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE un avis favorable sur le dossier ICPE de la SA VST**

## 7) Décision modificative n°1 – Budget Locations Diverses

Pour permettre la prise en charge des dépenses de fonctionnement d'ici la fin de l'année (électricité, entretien du bâtiment), il est nécessaire d'ajuster les crédits dans les deux sections :

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-80612-325 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0,00 €	3 290,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 290,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-873-325 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges spécifiques</b>	<b>0,00 €</b>	<b>210,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2313-325 : Constructions (en cours)	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-3 500,00 €</b>		<b>-3 500,00 €</b>

Suite à cette présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE la décision modificative n°1 au budget annexe « locations diverses » telle que présentée.**



2023\_056

Admission en non-v

## 8) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – budget communal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-17 et L 2121-29, Vu les demandes d'admission en non-valeur du comptable public arrêtées en date du 2 juin 2021 et du 2 juin 2023

Date de prise en charge du titre	Numéro de la pièce	Montant admis en non valeur
15/02/2013	R-140	36,11 €
07/01/2014	T-267	23,22 €
18/07/2016	T-134	42,00 €
10/06/2016	R-56420	98,66 €
11/07/2016	R-66494	118,62 €
13/12/2016	R-117017	0,22 €
08/11/2018	T-316	64,00 €
25/04/2019	T-82	100,00 €
10/07/2019	R-612022	8,90 €
01/02/2019	T-1997000812	4,76 €
10/07/2019	R-612005	7,28 €
<b>TOTAL</b>		<b>503,77 €</b>

proposant d'admettre en non-valeur les titres de recettes suivants pour un montant total de 503,77 € sur le budget communal, du fait de créances irrécouvrables :

Suite à cette présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'admettre en non-valeur les titres listés ci-dessus ;
- AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire et à mandater les dites sommes sur les budgets correspondants

## 9) Subvention à l'association « Les Bambinous »

---

Dans le cadre des demandes de subvention pour l'année 2023, un dossier avait été oublié lors du passage en Conseil municipal. Il est donc proposé au Conseil municipal d'attribuer la subvention suivante :

- Association Les Bambinous : 200 €

Suite à cette présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE l'attribution de cette subvention.

## 10) Information concernant l'exercice des délégations du Conseil au Maire

---

Vous trouverez ci-dessous la liste des décisions prises :

N° Décision	Date	Thème	Contenu
2023/018	04/08/2023	Urbanisme	Renonciation à acquérir 2 le Clos de la Fabrique - AB 768
2023/019	30/08/2023	Commande publique	Attribution marché MOE aménagement du Pré de l'Âne à la SARL L'Atelier des Aménités (ANGERS – 49)

## 11) Questions diverses

---

### Avis sur le projet de règlement intérieur des équipements sportifs

Dans le cadre de la gestion des équipements sportifs, M. le Maire indique qu'il prévoit de prendre un arrêté municipal portant règlement intérieur des équipements sportifs municipaux situés à la Plaine des Sports (salles, stade, zone de loisirs).

L'objectif est de définir les modalités d'utilisation des équipements sportifs par l'ensemble des usagers, les principes de mise à disposition aux associations et établissements scolaires, ainsi que certaines règles d'usage des locaux, dans l'intérêt du bon ordre, de la sécurité, de l'hygiène et de la tranquillité publiques. Par ailleurs, un article concerne plus spécifiquement le cadre d'organisation des débits de boissons temporaires et des temps de convivialité qui peuvent s'y dérouler dans le cadre, ou en marge, des activités sportives .

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal sur cette proposition et un avis favorable est rendu à l'unanimité.

## Tour de table des commissions

- ☛ Commission communication – vie associative - animation
  - Inciter les associations pour qu'elles communiquent sur leurs manifestations sur le site internet
  
- ☛ Commission Voirie – bâtiments – patrimoine
  - Afin de réaliser des économies d'énergie : éclairage public éteint du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. Il est décidé que l'éclairage sera réallumé à partir du 1<sup>er</sup> septembre l'an prochain
  - Recensement de la population du 18 janvier au 17 février. Les 6 agents recenseurs sont recrutés.
  
- ☛ Commission aménagement du territoire
  - Rencontre avec le Directeur de l'EHPAD pour se concerter sur l'aménagement du cheminement piéton entre les mûriers et les Figuiers
- ☛ Commission affaires sociales
  - 2 RDV à venir avec addictions France : 12 octobre et 14 novembre
  
- ☛ Commission enfance jeunesse
  - Lancement du réseau parentalité à la Communauté de communes
  - Elections du CME le vendredi 20 octobre
  - Conférence de presse pour l'heure civique le 27 septembre
  
- ☛ Sports loisirs tourisme
  - Terrain de foot B : reprise des entrainements dessus à partir de fin septembre
  - Il reste 2 mois de travaux pour la Plaine des Sports
  - Vendée terre de jeux : actions communes sur l'ensemble du territoire intercommunal (journée olympique, défi forme santé...)

## Divers :

- Inauguration des travaux de réhabilitation du centre-bourg et de l'église le samedi 18 novembre à 10h30
- Fête de l'agriculture à Chavagnes fin août 2024

Fait le 11 septembre 2023  
A Chavagnes-en-Paillers

**La secrétaire de séance,  
Marie-Thérèse CAREIL**



**Le Maire  
Eric SALAÛN**

